



L'ACCEPTATION ET LA TARIFICATION

d'une assurance RC pour les véhicules "tourisme & affaires"

Nos critères de segmentation sont le résultat d'études statistiques. L'analyse de ces études démontre que le nombre et/ou la gravité des sinistres a un lien direct avec des caractéristiques tenant à la personne et/ou au bien assuré. Ces divers éléments permettent de définir le niveau de risque que représente la personne et/ou le bien à assurer. En fonction du niveau de risque en termes de fréquence ou de coût des sinistres, Athora accepte ou non le risque et établit le tarif adéquat.

Les critères utilisés lors de L'ACCEPTATION du risque

Lors de l'acceptation d'un risque RC auto, il est tenu compte des critères ou d'une combinaison des critères suivants :

• Les éléments qui concernent le véhicule

• La puissance exprimée en Kw

Il y a un lien entre la puissance d'un véhicule et la gravité d'un accident. C'est certainement le cas pour les jeunes conducteurs qui n'ont pas leur permis de conduire depuis longtemps.

• L'ancienneté du véhicule

Des recherches statistiques ont démontré que l'ancienneté du véhicule au moment de la souscription du contrat a un impact négatif important sur le nombre d'accidents potentiels.

• Le type de carburant

Les véhicules roulant au diesel parcourent en moyenne plus de kilomètres que les véhicules à essence et présentent dès lors un risque plus élevé d'accidents.

• Les éléments qui concernent le conducteur habituel

• Nous nous penchons, d'abord, sur l'identité du conducteur habituel. Si aucun conducteur habituel n'est désigné, la fréquence des sinistres sera plus élevée (car conducteurs multiples).

• L'âge du conducteur habituel

Il peut être démontré statistiquement que les jeunes conducteurs sont impliqués plus, et dans de plus graves accidents, que les conducteurs plus âgés.

• Le domicile du conducteur habituel

Les statistiques de sinistres sont liées au caractère urbain ou rural de la zone habitée. Le risque de sinistres est plus élevé dans une zone urbaine très habitée. Le coût du sinistre sera plus élevé pour des véhicules ayant leur stationnement habituel à l'étranger.

• La profession du conducteur habituel

Il est observé que la profession du conducteur habituel influence la fréquence des sinistres.

• L'ancienneté du permis de conduire

L'expérience de conduite est déterminante pour la qualité du risque. Le manque d'expérience de conduite, peu importe l'âge du conducteur, implique un risque plus élevé.

• La déchéance du droit de conduire un véhicule pour des raisons d'intoxication alcoolique, d'ivresse, de refus de test sanguin,..., aura un impact sur la qualité du risque.

• L'historique sinistres du conducteur

Il peut être établi que les conducteurs qui peuvent démontrer qu'ils ont conduit un véhicule pendant plusieurs années, sans avoir eu d'accidents, présentent, pour le futur, un risque moins élevé d'accidents. C'est pourquoi une attestation de sinistralité est demandée au moment de la souscription du contrat.

• Lorsque le futur client a fait l'objet de mesures spécifiques auprès de son assureur précédent (ex. résiliation après sinistre, l'introduction d'une dispense,...) il est intéressant, pour son nouvel assureur potentiel, de connaître ces mesures car cela va avoir un impact sur la qualité du risque.

- **Les éléments qui concernent le contrat**

- Statistiquement, les clients qui ont demandé un paiement fractionné de la prime ont plus de risque d'accidents que ceux ayant souscrit un contrat avec un paiement annuel de la prime.
- Les contrats de courte durée ont une fréquence de sinistres plus élevée.

Les critères utilisés pour déterminer LA PRIME

Lors de l'acceptation d'un risque RC auto, il est tenu compte des critères ou d'une combinaison des critères suivants :

- **Les éléments qui concernent le véhicule**

- **La puissance du véhicule**
Statistiquement, les véhicules plus puissants ont une fréquence sinistres plus élevée que les véhicules moins puissants.
- **L'ancienneté du véhicule**
Il est constaté que les anciens véhicules (au moment de la souscription) ont une fréquence sinistres plus élevée.
- **Le carburant**
Les véhicules roulant au diesel parcourent en moyenne plus de kilomètres que les véhicules à essence et présentent dès lors un risque plus élevé d'accidents.
- **Le type de véhicule**
On rencontre certains types de véhicules plus que d'autres dans les statistiques sinistres.

- **Les éléments qui concernent le conducteur habituel**

- **L'âge du conducteur habituel**
Statistiquement il ressort que les jeunes conducteurs causent plus d'accidents et des accidents plus graves que les conducteurs plus âgés.
- **Le nombre de sinistres du conducteur dans le passé** - intégré dans un système de bonus-malus, basé sur l'attestation de sinistralité.
- **L'ancienneté du permis de conduire**
L'ancienneté du permis est déterminante dans la qualité du risque. L'inexpérience de conduite, peu importe l'âge du conducteur, entraîne un risque plus important.
- **Le domicile du conducteur habituel**
Les statistiques de sinistres sont liées au caractère urbain ou rural de la zone habitée. Le risque de sinistre est plus élevé dans une zone urbaine très habitée. Le coût du sinistre sera plus élevé pour des véhicules ayant leur stationnement habituel à l'étranger.
- **L'usage du véhicule** (le véhicule est-il utilisé dans le cadre de sa profession ?)
Une personne qui utilise son véhicule dans l'exercice de sa profession parcourt plus de kilomètres et constitue dès lors un risque plus élevé.
- **La profession du conducteur habituel**
Il est observé que la profession du conducteur habituel influence la fréquence des sinistres.

- **Les éléments qui concernent le contrat**

- **L'ancienneté du contrat dans notre portefeuille**
Un contrat qui est depuis longtemps dans notre portefeuille a un meilleur profil de risque.